



BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 juillet 2026, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
Nombre de membres présents : 23 représentants 28 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 28 représentants 38 voix

Délibération n° BS-2026/06

Objet : Congrès des Parcs naturels régionaux 2026

LISTE DES PRESENTS :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BLOTTIAUX Cédric
	BOURSIER Céline
	BREYTON Stéphanie
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	CHAVAND Christelle
GERIN Anne	CLOUZEAU Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan
GUIGUE Gilbert	PISOT Anne
WOLFF Corine	TISSOT Wilfried
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
SAUVAGE Axel - Voiron	DESSEZ Dominique
	DOGLIONI Alexandre
	FOURNIER Aurélie
	GROLIER Serge
	LANNOY Françoise
	LAVAL Sylvain
	7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BONNET Clément
	JALLOT Nicolas
	RABBE Louis-Marie
LISTE DES POUVOIRS ET DES EXCUSES :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	
VIAL Cédric donne pouvoir à WOLFF Corine	
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline donne pouvoir à GERIN Anne	
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
MANDROU Isabelle donne pouvoir à FOURNIER Aurélie	
5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
EYMERY Clémentine à CHAVAND Christelle	
6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
FAYARD Marion à FOURNIER Aurélie	

Votants (en voix) : 38
Exprimés (en voix): 38
Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Congrès des Parcs naturels régionaux 2026

Le Congrès national des Parcs naturels régionaux de France se tiendra dans le Parc naturel régional de Lorraine, les 21, 22 et 23 octobre 2026 sur le thème : « *Prendre soin de nos territoires* ».

Dans le cadre de ce congrès annuel, une délégation du Parc naturel régional de Chartreuse se rendra dans le Parc naturel régional de Lorraine.

La délégation n'est pas encore constituée à ce jour, mais elle pourra comprendre des membres de l'équipe technique du Parc et des élus représentant le Syndicat mixte.

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse prend en charge les coûts inhérents à cette délégation, et notamment les frais de séminaire, d'hébergement, de déplacement, d'achat de produits de dégustation pour la soirée des Parcs.

De même, il prend en charge les frais de déplacement (frais de carburant, de péage, de repas, de stationnement, de transport en commun ...) qui auraient été avancés par les participants.

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- ***D'autoriser la prise en charge par le syndicat mixte de la totalité des frais inhérents à ce congrès,***
- ***D'autoriser la Présidente au mandatement de l'ensemble des dépenses se rapportant à ce colloque, et en particulier les frais de déplacement mentionnés ci-dessus.***

Ainsi fait et délibéré le 8 juillet 2026,
Pour copie conforme, La Présidente

Publiée le 09/07/2026

